



Les termes de référence

Appel à manifestation d'intérêt pour une Prestation de service de communication visant à concevoir une campagne de sensibilisation et de plaidoyer numérique pour la refonte du code pénal marocain.

Période d'engagement : Novembre – Décembre 2024

I. Contexte général :

La Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF), anciennement connue sous le nom de la Ligue Démocratique pour les Droits des Femmes (LDDF), est une organisation non gouvernementale (ONG) fondée en 1993, indépendante de toute entité étatique ou politique. En 2009, elle est devenue une fédération, s'affirmant ainsi comme mouvement social féministe, engagé dans la promotion de l'égalité, des droits humains des femmes et de la lutte contre les discriminations et violences à leurs égards.

Elle adopte une approche holistique en tenant compte des différentes réalités et en travaillant à la fois sur le terrain et au niveau politique pour atteindre ses objectifs.

Les politiques de la fédération sont fondées sur plusieurs principes clés :

- **Répondre aux besoins et aux aspirations des différentes couches sociales des femmes** : La FLDF s'efforce de comprendre et de répondre aux besoins spécifiques des femmes de divers milieux sociaux.
- **Tenir compte de la diversité de leurs expériences à toutes les étapes de leur vie** : La fédération reconnaît que les femmes vivent des réalités variées et elle intègre ces différentes expériences dans ses politiques et actions.
- **Renforcer le leadership au sein des différentes catégories de femmes** pour devenir vecteurs de changements et de défense de leurs dignité et droits fondamentaux.
- **Intégrer les jeunes (hommes et femmes) et les hommes dans le processus de l'action pour l'édification d'une société d'égalité et de droits humains** : La FLDF comprend l'importance de l'engagement des jeunes et des hommes dans la lutte pour l'égalité des sexes et les droits humains.

La stratégie adoptée par la FLDF repose sur deux axes principaux :

Un axe socio-éducatif et de proximité : Ce premier axe vise à travailler directement avec les communautés, les individus et les organisations locales pour sensibiliser, éduquer et autonomiser les femmes.

Un axe de réflexion, de lobbying et de plaidoyer : Le second axe consiste à mener des actions de plaidoyer auprès des institutions, à participer à des débats et à influencer les politiques en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes.

Dans le cadre de ces actions et de son plan de travail 2024 en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) au Maroc, la FLDF lance un appel à manifestation d'intérêt pour une Prestation de service de communication visant à concevoir une campagne de sensibilisation et de plaidoyer numérique pour la refonte du code pénal Marocain.

II. Objectif :

L'objectif principal de cette mission est de sensibiliser le public cible sur les effets négatifs des discriminations et des violences causés par le code pénal actuel et de plaider en faveur des revendications de la FLDF pour la refonte du code pénal marocain.

La mission devra répondre aux objectifs suivants :

- Sensibiliser le public à la lutte contre les discriminations et les violences causées par le code pénal actuel.
- Déconstruire les stéréotypes sur la réforme du code pénal
- Plaider en faveur de la refonte globale et du changement du paradigme du code pénal actuel.
- Divulguer et vulgariser un argumentaire spécifique pour chacune des recommandations. Et pour une politique pénale holistique, inclusive et non discriminatoire.
- Susciter l'appel à un engagement sociétal pour la refonte du code pénal.

Ces objectifs globaux guideront la conception de la campagne de sensibilisation et de plaidoyer digital, avec un objectif ultime réformer le code pénal pour le rendre conforme avec les instruments internationaux ratifiés par le Maroc et le principe constitutionnel de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cette mission consiste de concevoir un contenu informatif, et persuasif, en utilisant les recommandations et les revendications de la FLDF pour la réforme du code pénal présente dans son mémorandum.

Cette campagne permettra d'aider le public à comprendre pleinement les enjeux de la réforme du code pénal pour une égalité effective dans la société, et de mobiliser le grand public à soutenir les actions de plaidoyer de la FLDF.

La campagne doit comprendre un mélange de publications sur les différentes plateformes de médias sociaux telles que Facebook, Instagram et LinkedIn. Ces publications seront planifiées et étalées sur la période de 16 jours d'activisme contre la violence envers les femmes allant du 25 novembre au 10 décembre 2024.

III. Résultats attendus

Les livrables attendus sont :

- Un calendrier de mise en ligne détaillé adéquat à chaque réseau social (Instagram, Facebook et LinkedIn), indiquant les types de contenus à publier, leurs fréquences, et les dates de publication.
- KPI associés : Suivi du taux d'interaction (réactions, commentaires, partages), nombre de vues et portée organique des publications, afin d'augmenter la portée des messages via des partages et mentions.
- Conception de la campagne de sensibilisation digitale, les types de publications souhaités sont les suivants :
 - Stories : 16 publications sous forme de stories, comprenant des images / des quiz / des vidéos courtes et du texte (en langue arabe et français) pour captiver l'audience.
 - Postes normaux / carrousels : 16 publications régulières, comprenant du texte et des images.
 - Une campagne de sponsorship.
 - couverture médiatiques de la campagne d'au moins 10 sources médias
- Rapport de mise en œuvre et de suivi de la campagne comprenant une analyse d'atteinte des indicateurs de performance KPIs déjà établis dans le calendrier de mise en ligne.

IV. Calendrier :

Le prestataire devra respecter un calendrier serré pour la création et la diffusion du contenu de la campagne de plaidoyer. La campagne doit être lancée le 25 novembre 2024.

Le 29 octobre 2024	Date limite de soumission de propositions.
Le 31 octobre 2024	Première réunion de cadrage avec le prestataire, afin de comprendre les objectifs de la mission ainsi que les résultats attendus pour la dite prestation.
Le 19 novembre 2024	Proposition des livrables

Veillez noter que le calendrier peut être sujet à des ajustements en fonction des exigences du projet et des besoins de l'organisation. Tout changement de calendrier sera négocié en étroite collaboration entre le prestataire de services de communication et notre organisation.

V. Droits de propriété intellectuelle :

Les livrables produits demeureront la propriété intellectuelle de la Fédération des Ligues des Droits des Femmes (FLDF). Les documents ne pourront être diffusés par un autre prestataire que la FLDF.

VI. Critères de Sélection

- Profil et compétences attendues
- Agence de communication, agence de production audiovisuelle ou freelancer travaillant en équipe. Outre l'équipe technique de production et postproduction, les CVs proposés doivent nécessairement comprendre un/e journaliste concepteur-rédacteur ayant des bases du marketing ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 dans le domaine de la communication ou de la production de contenu audio-visuel ou du design avec une composante sur les technologies Internet ;
- Justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans les services de communication, la production audiovisuelle et motion design (planning et exécution) ;
- Expérience dans la collaboration avec des organisations de la société civile nationale et/ou internationale ;
- Expérience de travail sur des thématiques liées à l'égalité des genres, droits des femmes ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'arabe classique, et du français ;
- Avoir un esprit créatif ;
- Faire preuve d'une grande flexibilité dans le travail avec l'équipe de la FLDF.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

Critères de sélections	Points
1. Compréhension du sujet et de l'objectif de la campagne.	30 pts
2. Expérience antérieure dans la réalisation de campagnes de plaidoyer et de sensibilisation.	30 pts
3. Proposition budgétaire compétitive.	20 pts
4. Créativité dans la conception des publications sur les réseaux sociaux.	40 pts
5. Portfolio, et référence clients.	30 pts

6. Capacités de respect des contraintes de réalisation et du calendrier.	30 pts
--	--------

VII. Soumission des Propositions

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs soumissions complètes comprenant les éléments suivants avant le 29 octobre 2024 à 23h (heure du Maroc) :

- Offre financière détaillée, indiquant le coût de la prestation en MAD (maximum 1 page) ;
- Offre technique décrivant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, l'approche proposée pour la conception de la campagne de sensibilisation et plaidoyer, y compris la méthodologie détaillée sur la création du contenu, la gestion de la mission, le calendrier de mise en œuvre et toute autre information pertinente ;
- Présentation de l'agence ou du freelancer et son équipe, et liste des référents clients (Minimum 2) ;
- Curriculum Vitae (CV) des membres de l'équipe clé qui travailleront sur le projet ;
- Portfolio comprenant des exemples de travaux accessibles démontrant l'expertise du soumissionnaire dans la réalisation de campagnes de communication similaires ;
- Identité fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce/ carte d'auto-entrepreneur / Numéro d'identification fiscal).

Toutes les soumissions doivent être envoyées à federation_lddf@live.fr et sou_benma@yahoo.fr au plus tard à la date et à l'heure indiquées ci-dessus, en mentionnant dans l'objet du mail : « campagne de plaidoyer digitale pour la réforme du code pénal » Les soumissions reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.

N.B : Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.